

L'OBSEVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale N°16

Assistances sociales

**LA MINISTRE BELMONDE DOGO
SOLIDAIRE DES VICTIMES**

Prévention de la violence

**L'OSCS INSTALLE DES CELLULES D'ALERTE PRÉCOCE
DANS TROIS UNIVERSITES PUBLIQUES**

Cohésion sociale

ATTENTION LES FAKE NEWS BRÛLENT LE TISSU SOCIAL !



Assainissement du secteur des Transports
**À L'INCIVISME
ET À LA CORRUPTION**





ÉDITO

EN RANG SERRÉ CONTRE LA MENACE TERRORISTE



Des accidents de la route, des incendies, des noyades, des inondations et autres faits tragiques, et surtout, des attaques terroristes ont provoqué ces dernières semaines des morts, des blessés et de nombreux dégâts matériels dans différentes localités du pays. La sécurité des populations a été mise à l'épreuve. Les différentes structures étatiques

en charge de la prévention de ces faits et de la gestion des situations de crise, à travers différentes actions, font des efforts pour sauvegarder la cohésion sociale et consolider la paix. Il s'agit entre autres du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté ; de l'Office nationale de la protection civile (ONPC) ; de la Police Nationale ; de la Gendarmerie Nationale et du Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM).

Cependant, la récurrence des attaques essuyées ces trois derniers mois par les Forces armées de Côte d'Ivoire continuent de troubler la quiétude des populations. Le 29 mars, les forces de défense et de sécurité ont essuyé une double attaque meurtrière à Kafolo et à Kolobougou, près de la frontière avec le Burkina Faso. Outre ces deux attaques attribuées à des terroristes, cinq autres aussi barbares que meurtrières ont été enregistrées en moins de trois mois, au Camp militaire de N'dotré dans la commune d'Abobo, sur l'axe Téhini-Togolokaye, à Tougbo dans le département de Bouna et sur l'axe Nassian-Kafolo -où deux explosions d'engins ont été enregistré dans le mois d'avril-. Cette fréquence inquiétante des attaques crée malheureusement la psychose au sein des populations, surtout celles du nord. Heureusement que la riposte de l'armée ivoirienne a jusqu'à permis d'arrêter les agresseurs, sécuriser la zone attaquée et porter secours aux blessés.

En effet, cette riposte de l'armée qui, face à la menace terroriste, est en alerte maximale et veille au grain, rassure l'opinion nationale et internationale. Toute chose qui montre la détermination de nos forces de défense et de sécurité à continuer d'agir pour la protection de la population sur tout le territoire national. Mais cette détermination ne peut être très efficace sans une collaboration franche de toutes les composantes de la nation. Les populations, les autorités coutumières, religieuses, administratives et les élus locaux des zones frontalières avec le Burkina et le Mali, qui sont de plus en plus menacées par ces attaques terroristes, doivent régulièrement partager les informations avec les forces de l'ordre dès qu'ils constatent des mouvements ou des comportements d'individus suspects dans leur entourage. Il est important que les Ivoiriens, dans un élan national, s'engage tous en rang serré contre cette menace terroriste.

Tiohozon Ibrahima COULIBALY



MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ

Sommaire

Au fil du temps... la cohésion sociale _____ P. 2

Actualité _____ P. 3

État de la Cohésion Sociale _____ P. 4

Plaidoyer _____ P. 5

Pas à pas _____ P. 6

- *La cohésion sociale : on avance, on recule*
- *Tout Azimut*
- *En filigrane*

L'OSCS en mouvement _____ P. 7

Zoom Sur... _____ P. 8



Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 27 22 42 67 34

Site web : www.oscs.solidarite.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS

Directeur de la Publication : Tiohozon Ibrahima COULIBALY

Rédacteur en chef : Adam ABOU

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

Situation alarmante des accidents de la circulation LE GOUVERNEMENT DÉCIDE D'ASSAINIR LE SECTEUR DES TRANSPORTS



Un accident sur l'axe Ferké-Ouangolodougou, entre un car de transport et un camion a fait 20 morts, le 1er avril 2021.

Les actions posées par l'Etat pour lutter contre l'insécurité routière, notamment, l'installation de la Brigade spéciale de circulation et de régulation de la Police nationale et les travaux de développement et d'amélioration des infrastructures routières, n'ont malheureusement pas réussi pour l'heure à freiner les nombreux accidents de la route aux conséquences déplorables.

Au cours du second trimestre de l'année 2021, 4 785 cas d'accidents de la route ont été enregistrés par le Mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), en lien avec le Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM) et l'Office national de protection civile (ONPC), sur le territoire national. Ces accidents ont fait au cours de la même période, 7 022 victimes dont 278 morts et 6 744 blessés. Soient, en moyenne, 1 595 cas avec 92 morts et 2 248 blessés par mois. Le nombre de décès a augmenté de 32 par rapport au trimestre précédent. Parmi ces accidents qui ont endeuillé plusieurs familles, les plus graves se sont produits le 1er avril à Ferkessédougou (20 morts et 61 blessés) ; le 14 avril à Bouaké (5 morts et 17 blessés); le 22 avril à N'dotré (10 morts et 12 blessés); le 2 mai à Katiola (19 morts et 21 blessés); le 27 mai à Sipilou (8 morts et 32 blessés) et le 24 mai à Korhogo (6 morts et 5 blessés). Des chiffres qui montrent à quel point les accidents de la circulation deviennent une préoccupation pour la sécurité des personnes.

L'alcool et la drogue à la base de la majorité des accidents

Un diagnostic des experts du Ministère des Transports révèle que la majorité de ces accidents est due à des facteurs humains tels que l'imprudence et l'incivisme des usagers de la route. Les enquêtes menées révèlent en effet que la conduite sous l'effet de l'alcool et de la drogue est à la base de la majorité des accidents de la route.

Le gouvernement a donc décidé d'assainir le secteur des transports. Ainsi, au-delà de l'assistance aux victimes, une vaste opération d'assainissement est annoncée par le ministère en charge des transports. Cette opération va consister, de façon particulière, à lutter contre l'incivisme sur nos routes. Il s'agira de réprimer systématiquement les cas de conduite sans visite technique automobile ; de conduite en état d'ébriété ; d'excès de vitesse ; de mauvais état mécanique du véhicule; et de détention de faux documents de transport. Toutefois, la phase de répression sera précédée d'une période de campagne de sensibilisation des automobilistes sur le respect du code de la route.

Le signal de cette opération d'assainissement a été donné avec la suspension des inspecteurs des examens du permis de conduire, sur une période de 3 mois, à compter du 26 avril 2021. En attendant, l'évaluation des candidats à l'obtention du permis de conduire est confiée aux gendarmes. Le Ministère des Transports à travers cette décision veut s'assurer que l'obtention du permis de conduire est assujettie à une bonne connaissance du code de la route et à la maîtrise de la conduite ; rompant ainsi avec la fraude et la corruption qui avaient cours.

Ferdinand MEKAPEU / Jean-Luc KOUAMÉ

L'APPEL DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS : « AIDEZ-NOUS A RÉGLER LE PROBLÈME DES ACCIDENTS EN AMONT »

Le Ministère des Transports déplore la recrudescence des accidents de la route, malgré les efforts fournis par l'Etat. Face à cette situation de plus en plus préoccupante, le ministre Amadou Koné s'est engagé dans l'accentuation de la sensibilisation des acteurs du secteur. Ainsi le 26 mai 2021 face aux patrons d'entreprises de transport routier, il les a sollicités en ces termes : « Nous avons besoin d'une plus grande implication des transporteurs dans la sensibilisation et la formation des chauffeurs. Aidez-nous à régler le problème des accidents en amont, en évitant de donner vos véhicules à des gens qui n'ont pas le certificat d'aptitude de conducteur routier comme l'exige la loi ». « Vous dépensez énormément d'argent pour acquérir des camions et des cars. Des efforts souvent réduits à zéro du fait des conducteurs indécents. Et, c'est plus de 300 milliards de F CFA que ces accidents font perdre à l'économie nationale », a-t-il regretté.

Adam ABOU

Coups récurrents de l'électricité LE PAYS À L'ÉPREUVE DU «RATIONNEMENT»



Plusieurs activités économiques comme celle des couturiers ralentissent à cause du rationnement de l'électricité.

L'une des situations majeures qui a marqué le deuxième trimestre de l'année, c'est bien la perturbation qu'a connue la distribution de l'électricité sur tout le territoire national, à partir du mois d'avril. Les populations dans les ménages, les entreprises et les services de l'administration ont été confrontées au quotidien à des coupures récurrentes d'électricité qui duraient des heures. Le système de rationnement du courant électrique, instauré le 23 avril 2021 par le Gouvernement, consistait en la fourniture de l'électricité de façon alternée par zone, durant les mois d'avril, mai et juin de 6h à 12h ou de 12h à 18h, tous les jours, sauf le dimanche. Ce rationnement dû d'une part, au bas niveau de l'eau des barrages et à une insuffisance de l'offre de gaz naturel, et d'autre part, à la panne d'une des turbines de la centrale thermique d'Azito d'Abidjan, a perturbé les activités économiques et la vie socioéconomique de la ville.

Les populations au rythme du rationnement

Le rationnement du courant électrique a eu des conséquences sur la vie des populations. Entre baisse de l'activité économique dans le secteur industriel et artisanal, chômage technique dans certains services du secteur privé, perturbations dans certains commerces (vente de boissons, de produits laitiers, jus, eau, viande, poisson ...) et baisse du rendement dans les services de l'Administration publique, les populations ont souffert de ce dysfonctionnement dans la fourniture de l'électricité. A la zone industrielle de Koumassi, des usines ont eu du mal à satisfaire la demande de leur clientèle. « Nous vivons difficilement cette situation. Nous fabriquons des emballages en plastique. Notre système de production fonctionne avec des machines qui consomment de l'électricité. Le dysfonctionnement dans la distribution du courant nous fait perdre beaucoup d'argent et même des clients qui vont voir ailleurs », confie J. Ehui, comptable (chargé des stocks), dans une manufacture. K. Hubert, un journalier et machiniste déplore quant à lui, le chômage technique que bon nombre d'ouvriers subissent depuis que cette situation conjoncturelle a commencé. « Ici en zone industrielle, explique-t-il, les usines emploient en majorité des travailleurs journaliers, en fonction de leurs besoins en terme de production. Les matins, ce sont donc des effectifs réduits de travailleurs qui entrent dans les usines. C'est un manque à gagner pour nous. Vous imaginez les conséquences sur nos maigres ressources !

Nous n'avons pas d'autres activités économiques. C'est vraiment difficile ». Heureusement que le gouvernement qui est à la tâche pour sortir le pays de cette situation, a promis que la baisse des fréquences des coupures qui a commencé va se poursuivre jusqu'à la normalisation de la situation au début du mois de juillet.

Alice SANOGO

Manipulation de l'information QUAND LES FAKE NEWS METTENT LE FEU À LA COHÉSION



Des manifestants en colère ont saccagé et brûlé des biens de supposés ressortissants nigériens à Abobo.

Les 19 et 20 mai 2021, la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant des hommes en arme, qui seraient des militaires nigériens, entraînant de torturer des migrants qui seraient des Ivoiriens, a suscité des agressions contre les Nigériens vivant dans des quartiers d'Abidjan et de San Pedro. Ces agressions perpétrées par des jeunes ont malheureusement causé un mort et plusieurs blessés, ainsi que de nombreux dégâts matériels (plusieurs commerces saccagés et pillés). Alors que cette vidéo n'était en réalité qu'un énième fakenews, qui malheureusement, a failli mettre en péril la bonne cohabitation entre la communauté nigérienne et les Ivoiriens. Heureusement que le pire a été évité grâce à la prompt réaction de l'Etat de Côte d'Ivoire, en synergie avec les autorités nigériennes.

Arrêtons de nous intoxiquer à travers les réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux sociaux prend de plus en plus d'ampleur et mérite qu'on s'y penche au regard des conséquences qu'elle peut entraîner. Si l'usage des réseaux sociaux numériques a indéniablement favorisé la transmission de l'information, l'avancée de la démocratie et l'expression citoyenne, il s'avère nécessaire d'accompagner ce boom de leur utilisation avec des mesures adéquates dont la plus urgente est l'éducation à leur usage. Cette éducation permettrait de développer un usage vertueux de ces importants canaux de communication, évitant de commettre des actes nuisibles à la cohésion sociale comme le partage sans vérification d'une fausse information susceptible de provoquer des incidents regrettables.

Trop d'accidents sur nos routes : STOP À L'INCIVISME ET À LA CORRUPTION

Chaque année dans le monde, plus de 1,3 million de personnes perdent la vie dans un accident de la circulation, dont 90% dans les pays en développement. En 2020, selon les données de la Banque Mondiale, le taux de mortalité moyen lié aux accidents de la route en Afrique est le plus élevé. Il s'établit à 26,69 décès pour 100 000 habitants. La Côte d'Ivoire quant à elle enregistre un score de 24,1 alors que la France qui détient un parc automobile plus important à un taux faible de 5,1. En Côte d'Ivoire, la sécurité routière reste préoccupante du fait des nombreux accidents de plus en plus meurtriers. En 2020, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a enregistré 17 621 cas d'accidents de la route. Ces accidents ont causé 25 613 victimes dont 1 213 décédées et 24 400 blessées, soit en moyenne 4400 accidents par trimestre.

L'homme, principale cause des accidents

Un accident est rarement le résultat d'un seul facteur. Il est le produit de plusieurs facteurs. En sécurité routière, les grandes familles de facteurs suivantes sont distinguées : les facteurs liés à l'usager, les facteurs liés à l'infrastructure, les facteurs liés aux véhicules et les facteurs liés à l'environnement (conditions météorologiques et autres éléments perturbants). Ces facteurs peuvent être regroupés en facteurs humain, mécanique et environnemental.

En Côte d'Ivoire, les facteurs humains, tels que l'excès de vitesse, l'usage du téléphone au volant et la consommation des stupéfiants et de l'alcool sont la principale cause des accidents de la route. A ces actes d'incivisme, s'ajoutent les facteurs liés à l'état de la route et les facteurs mécaniques.

La corruption permettant d'obtenir le permis de conduire sans une formation adéquate et la visite technique sans que les véhicules ne remplissent les conditions nécessaires est également un facteur qui contribue malheureusement à l'accroissement des accidents graves sur nos routes.

Que de morts et de milliards perdus

Au cours du premier semestre 2021, ce sont 10 017 accidents de la route qui ont été enregistrés par l'OSCS sur l'ensemble du territoire national. Ces accidents ont fait 14 863 victimes dont 537 personnes décédées et 14 302 blessées. Soit une moyenne de 1651 accidents par mois. A l'occasion du lancement de la grande campagne de sensibilisations contre les accidents de la circulation le 26 mai 2021, le ministre Amadou Koné a révélé que l'Etat perd plus de 300 milliards de F CFA du fait de ces accidents sans compter les méfaits de la corruption dans le secteur du transport. En plus de ces pertes, le Gouvernement, à travers le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté a dû apporter assistance aux victimes des

accidents au cours de ce semestre, à hauteur 29 300 000 F CFA.



Grave accident à Korhogo le 24 mai 2021, dans lequel 4 femmes se rendant au marché ont péri sur le champ.

Une prise de conscience générale pour arrêter ce fléau

Face à ces facteurs de risques, aggravés par des actes d'incivisme et de corruption, les acteurs du secteur des transports eux-mêmes, devront saisir au bond l'appel du Directeur Général du Haut conseil du patronat des entreprises de transport routier de Côte d'Ivoire, Diaby Ibrahim. Un appel qui sonne la mobilisation de tous pour dire : « stop à l'incivisme et à la corruption afin de réduire le nombre et la gravité des accidents ». «La Côte d'Ivoire enregistre ces dernières années, environ mille morts liés aux accidents de la route, par an. C'est trop. Face à cette situation, le gouvernement a décidé d'assainir notre secteur d'activité. Chers frères et sœurs, lorsqu'on accuse les transporteurs d'avoir une part de responsabilité dans les nombreux accidents qui endeuillent la population, du fait de l'incivisme et de l'imprudence, cela doit nous interpellier. Il est donc urgent qu'on se ressaisisse pour jouer notre partition dans la recherche de solutions contre l'insécurité routière. Nous devons nous engager aux côtés du gouvernement pour la réussite de l'opération d'assainissement du secteur des transports », a-t-il lancé à l'endroit de ces pairs.

Ainsi les propriétaires de véhicules doivent s'engager tous dans l'opération d'assainissement de leur secteur, en veillant à l'entretien de leurs engins et à la régularité des visites techniques. Il en est de même pour les conducteurs, qui doivent s'engager dans ce processus en renonçant à la corruption. Cela suppose qu'ils doivent obtenir le permis de conduire de façon honnête, à la suite d'une bonne formation, afin de mieux connaître le code de la route et le respecter pour préserver des vies.

LA COHÉSION SOCIALE...

 On avance

RETOUR DE LAURENT GBAGBO : BOOSTER LE DIALOGUE POLITIQUE

Autorisé à rentrer en Côte d'Ivoire par le Gouvernement suite à son acquittement définitif de crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI), l'ancien président Laurent Gbagbo est effectivement rentré le 17 juin 2021, après 10 ans de procès. Un retour qui constitue un facteur catalyseur pour le dialogue politique, et partant, le processus de réconciliation nationale. Bon nombre d'Ivoiriens étaient pourtant sceptiques, quant à ce retour, au regard de la situation judiciaire de l'ancien chef d'État, qui bien qu'acquitté définitivement par la CPI, reste sous le coup d'une condamnation en Côte d'Ivoire à vingt ans de prison pour la « casse » de la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pendant la crise post-électorale de 2010-2011. En dépit de cette condamnation, le Gouvernement a œuvré pour que ce retour soit effectif. Un geste salubre du Président de la République SEM Alassane Ouattara, qui pose ainsi un acte concret, qui apaise les cœurs des partisans et sympathisants de l'opposition. Il porte ainsi un coup d'accélérateur au dialogue politique qu'il a relancé avec le président du PDCI Henri Konan Bédié, après la crise électorale d'octobre 2020.

 On recule

AGRESSION MANQUÉE DU MINISTRE KOUADIO K. BERTIN : HALTE À L'INCIVISME

Le ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, Kouadio Konan Bertin a échappé à un lynchage à la maison du PDCI-RDA, le 3 juin 2021. Parti solliciter l'implication de cette formation politique dans sa mission de réconcilier les Ivoiriens, il s'est heurté à un mouvement d'humeur des jeunes militants de ce parti. Ils se sont livrés à des actes de vandalisme visant à lyncher l'émissaire du Gouvernement et ont cassé au passage le matériel de travail de certains journalistes présents pour la couverture. C'est l'occasion d'attirer l'attention de toute la population, particulièrement de la jeunesse, sur la nécessité de respecter toutes autorités établies, quelle que soit la personnalité qui l'incarne. Le Ministre Kouadio Konan Bertin était à cette rencontre avec des membres du Secrétariat exécutif de ce parti, en tant que ministre de la République dans le cadre des missions qui lui ont été confiées. A ce titre, ces jeunes avaient le devoir de le recevoir quels que soient les antécédents, avec le respect digne de son rang. Il faut bannir ce genre d'actes de nos comportements.

Adam ABOU

TOUT AZIMUT

Commission régionale de l'OSCS (Haut-Sassandra) JEUNES, LEADERS COMMUNAUTAIRES ET POLITIQUES SENSIBILISÉS À LA COHÉSION SOCIALE



Mme Soro Laurette, Secrétaire technique de la Commission régionale du Haut-Sassandra en campagne de sensibilisation sur la cohésion à Gboguhé (Daloa)

La Commission régionale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) dans la région du Haut Sassandra, à l'instar des autres commissions et des centaines de moniteurs de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSSC), repartis sur le territoire national, contribue à la promotion de la cohésion sociale. Mme Soro, née Mangoua Laurette Emma, Secrétaire technique de cette commission, par ailleurs Directeur Régional du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP), ne rate aucune occasion pour sensibiliser les populations autour des valeurs de cohésion, de paix, de dialogue et de non-violence. Le 14 Avril, elle et son équipe ont entrepris une action de sensibilisation pour le retour au calme dans la Sous-préfecture de Gboguhé, après les échauffourées qui ont conduit à l'incendie du poste de Gendarmerie de cette localité. Grâce à cette initiative des membres de la Commission, dont la Brigade de gendarmerie de Daloa, la Préfecture de Daloa et la Sous-préfecture de Gboguhé, le dialogue a été engagé entre les jeunes de Gboguhé et les autorités préfectorales. En outre, la Commission Régionale du Haut-Sassandra a organisé le 11 juin, une campagne de sensibilisation pour la reprise des élections législatives dans la circonscription électorale de Mankono. Elle a dans une synergie d'actions avec les autorités préfectorales, les leaders communautaires et les leaders politiques des deux localités, sensibilisé les populations à agir sans violences pendant ce processus électoral, suite au décès du député élu aux dernières élections législatives de mars 2021. Les représentants des partis politiques et les leaders communautaires invités ont pris l'engagement de faire passer les messages de citoyenneté et de bonnes conduites à leurs partisans. Engagement qui, selon Madame le Directeur Régional, Soro, née Mangoua Laurette Emma, aura permis la tenue d'élection sans violence.

AA

EN FILIGRANE

Solidarité, Lutte contre la pauvreté et cohésion sociale LES MINISTRES MYSS BELMONDE DOGO ET KONAN K. BERTIN PRENNENT LA MAIN SUR LES DÉPARTEMENTS

Suite au remaniement ministériel survenu le 6 avril 2021, Mme Myss Belmonde Dogo et M. Kouadio Konan Bertin nommés respectivement Ministre de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté et Ministre de la Réconciliation et de la Cohésion Nationale, ont reçu des mains du Professeur Mariatou Koné, les dossiers afférents à leurs nouveaux portefeuilles. C'était au cours d'une cérémonie de passation des charges, qui s'est tenue au 13ème étage de la Tour E au Plateau, le 12 avril. Le Professeur Mariatou Koné laisse à ses successeurs d'importants projets sur la solidarité, la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté. À cette occasion, la Ministre Myss Belmonde Dogo, nouvelle patronne de la solidarité en Côte d'Ivoire, a été faite Commandeur dans l'ordre du mérite de la Solidarité par son prédécesseur.



Pr. Mariatou Koné remettant les dossiers à la Ministre Myss B. Dogo.

V. OULOTO

Indice national de solidarité et de cohésion sociale L'OSCS ET L'INS RÉFLÉCHISSENT POUR LA CONDUITE DE L'ÉTUDE



Les travaux de l'atelier de préparation du calcul de l'INSCS 2021.

Dans le cadre du processus de détermination de l'Indice national de solidarité et de cohésion sociale (INSCS), l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a initié du 27 au 30 Avril 2021, à son siège, un atelier. Ce cadre de réflexion a porté sur les activités préparatoires de l'étude de collecte des données relatives aux indicateurs de solidarité et de cohésion sociale.

Au cours de ces quatre jours de travaux, il s'est agi entre autres pour les participants de finaliser les questionnaires, définir l'échantillonnage de l'étude et proposer des solutions aux problèmes identifiés.

Ainsi, les participants ont actualisé et affiné les différents questionnaires, élaboré les différents outils nécessaires à la conduite de l'étude et produit les documents de formation des agents enquêteurs, en prenant en compte les améliorations proposées. Après la finalisation des questionnaires, la version électronique a été développée et testée. Cet atelier conduit par le Département des études et de la prospective de l'OSCS, a bénéficié de l'appui technique de l'Institut national de la statistique (INS). Il a permis de mieux préparer les phases de formation théorique et pratique des enquêteurs.

Fatou DIALLO

Prévention de la violence en milieu universitaire DES CELLULES D'ALERTE PRÉCOCE INSTALLÉES DANS TROIS UNIVERSITÉS PUBLIQUES



La Cellule d'alerte précoce de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a été accueillie avec engouement par les étudiants.

L'OSCS a procédé à l'installation de trois Cellules d'alerte précoce dans les Universités Alassane Ouattara de Bouaké (les 14 et 15 juin 2021), Nangui-Abrogoua d'Abobo-Adjamé (les 23 et 24 juin 2021) et Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (du 30 juin au 01 juillet). Les cérémonies d'installation de ces trois cellules se sont déroulées en présence des autorités universitaires et plusieurs étudiants. Les présidents des trois Universités ont salué cette initiative et ont encouragé leurs étudiants à jouer pleinement leur rôle dans l'instauration d'une paix durable sur les campus, à travers ces cellules. Leur emboitant le pas, le Directeur général de l'OSCS, M. Coulibaly Tiohozon Ibrahima, après avoir rappelé les objectifs de ces cellules d'alerte précoce, a exprimé sa gratitude à l'ensemble des étudiants qui ont bien voulu accepter de les animer.



Le DG de l'OSCS (4ème à partir de la gauche) avec le Vice-Président de l'Université Nangui-Abrogoua d'Abobo-Adjamé et des membres de la CAP de cette université.

L'installation de chaque cellule a été accompagnée de la formation des membres qui la composent. Ils devront s'engager dans l'alerte précoce afin d'anticiper l'éclatement de tout conflit violent, en suivant et collectant régulièrement des informations relatives à la cohésion sur les campus. Ces informations devront être remontées vers les autorités universitaires pour des réponses éventuellement. La création de ces trois cellules intervient dans le cadre du projet "Contribution à la construction d'une élite politique responsable à travers la gestion pacifique des crises, dans l'espace universitaire, en vue d'une paix durable en Côte d'Ivoire". Il s'agit d'une initiative conjointe du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et de l'ONG Interpeace. Ce projet vise à contribuer à prévenir et à mieux gérer les conflits en milieu universitaire.



Le DG de l'OSCS et les participants à la cérémonie d'installation de la CAP de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké.

Assistances aux populations rendues vulnérables**LA MINISTRE MYSS BELMONDE DOGO EXPRIME LA SOLIDARITÉ DU GOUVERNEMENT**

La Ministre Myss Belmonde Dogo était le 2 mai 2021, à la cérémonie religieuse du 7ème jour des sept enfants décédés par noyade, à Aliodan (Marcory), pour soutenir les familles endeuillées.

À peine nommée le 6 avril 2021 à la tête du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, pas de temps mort pour Madame la Ministre Myss Belmonde Dogo. En effet, c'est au pas de course qu'elle a entrepris d'apporter le réconfort du Gouvernement aux blessés et aux parents des personnes décédées dans des accidents et autres drames, tout comme aux familles rendues vulnérables par d'autres incidents, à travers des actions de solidarité.

Propulsée dans l'action sociale quelques jours après sa nomination, par un grave accident de la route survenu le jeudi 22 avril sur l'axe Yopougon-Abobo, impliquant un mini car et un taxi, Madame la ministre, à la tête d'une délégation, s'est rendu le 26 avril 2021, dans quatre familles de victimes décédées, à Abobo Avocatier, Abobo Kenney, Plateau Dokui et Angré Victor Lobad, en vue d'apporter le soutien moral et financier de l'Etat. Pendant ce temps, certains de ses collaborateurs en faisaient de même dans les familles de 7 autres victimes décédées dans les communes de Yopougon et d'Abobo. Une enveloppe de 500.000 FCFA a été offerte à chacune des familles visitées, pour les aider à l'organisation des obsèques de leurs parents décédés.

Mme Myss Belmonde Dogo est aussi allé à Marcory-Aliodan, le 2 mai 2021, remettre une enveloppe de 3,5 millions F CFA aux familles de 7 enfants morts par noyade. Soit 500 000 F CFA par famille. « Le gouvernement s'est engagé à être encore plus proche des populations. Nous Sommes venus pleurer nos enfants d'Aliodan qui ont perdu la vie dans cette noyade. C'est un drame. Et le Chef de l'Etat, S.E.M. Alassane Ouattara et son Gouvernement avec à sa tête le Premier Ministre Patrick Achi ne sauraient rester indifférents », a-t-elle déclaré. Elle s'est rendue également le 4 mai 2021, à Katiola, en raison de l'accident mortel qui a fait 23 morts sur l'axe Katiola-Niakaramadougou. Elle est allée s'enquérir de l'état des blessés au CHR de Bouaké et a rencontré les parents des victimes décédées, pour leur témoigner le soutien du gouvernement. Elle a pris en charge les frais de conservations des 10 corps encore à la morgue afin de permettre aux familles de procéder à leur enterrement. A cela s'ajoutent plusieurs autres actions entreprises par Madame la ministre.

Ces actions de solidarité sont menées suite aux informations du Mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS). Un système de monitoring de la solidarité et de la cohésion sociale, à travers lequel l'OSCS avec le concours de plus de 2 700 moniteurs, des relais communautaires et des commissions régionales, collecte au quotidien des faits, les analyse et les remonte si nécessaire, aux acteurs de réponse, principalement le Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Pour toutes situations en lien avec la solidarité et la cohésion sociale, veuillez contacter l'OSCS au 07 88 47 46 03 / 05 65 40 76 92.



Madame la Ministre Belmonde Dogo au chevet des blessés de l'accident survenu, sur l'axe Katiola-Niakaramadougou.

Mamadou SANOGO

LA NOTE**ATTENTION, ILS SONT À NOS PORTES**

Au nord du pays, les populations ne vivent plus dans la sérénité. Leur sommeil est troublé. C'est la psychose. Le but recherché par ces bandits. A kafolo dans le Tchologo, à Tehini dans le Boukani, elles ne vaquent plus sereinement à leurs occupations quotidiennes. Elles le font la peur au ventre. La raison ? Les attaques contre les positions des forces de l'ordre, attribuées aux mouvements terroristes, deviennent de plus en plus récurrentes. Ces attaques meurtrières menacent la quiétude des populations. Certes, la vigilance est de mise au sein de l'armée qui veille au grain. Mais attention. Les terroristes sont à nos portes. Il faut ensemble redoubler d'effort pour faire face à tous les actes de déstabilisation de la République.

Adam ABOU